

# BAC PRO

## SYSTÈMES NUMÉRIQUES

### OPTION A

## EN APPRENTISSAGE



#### SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Rompsay - 17000 LA ROCHELLE

Tel : 05 46.00.22.80

Contact : Eric LE NEVANEN – Animateur pédagogique

## LE MÉTIER

Ce bac pro aborde l'ensemble des compétences professionnelles permettant au technicien d'exercer les activités liées à la préparation, l'installation, la réalisation, la mise en service et la maintenance des systèmes de son domaine. Le titulaire sera aussi capable de participer au service client avec les services commerciaux.

Le titulaire de l'option A Sûreté et sécurité des infrastructures a acquis les compétences pour intervenir sur les installations et équipements (matériels et logiciels) entrant dans la constitution de systèmes numériques, dans le domaine de la sûreté et la sécurité des biens et des personnes : systèmes de vidéoprotection, de sécurité incendie...mais aussi les systèmes immotiques (bâtiment intelligent, gestion technique centralisée..) et domotiques liés à la gestion de l'habitat (assistance à la personne, gestion des alarmes...).

## COMPÉTENCES VISÉES

- Logique.
- Communication.
- Minutie.

## INSERTION PROFESSIONNELLE

- Dépanneur en électroménager.
- Installateur en télécoms.
- Monteur-câbleur.

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortie de seconde, ou diplôme équivalent.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

## CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : 3 semaines en entreprise et 2 semaines au lycée.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1867h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

## POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Systèmes Numériques.
- BTS Domotique.
- BTS Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques.

## DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

## MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

## TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

## ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

#### INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

- Réussite aux examens : 100,00 %
- Taux d'insertion : NC
- Taux de poursuite d'étude : NC
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web [www.cfa-acad-poitiers.fr](http://www.cfa-acad-poitiers.fr)

